

Plan de développement du Comité départemental de Tir à l'Arc du Var 2020-2024

Présentation du comité départemental

L'objet de l'association est de promouvoir et développer la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes. Notre fédération est la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

Nous représentons au 30 juin 2020 24 clubs et 1095 licenciés dont 33 % de féminines.

Notre comité est composé de 15 membres, 11 hommes et 4 femmes, tous bénévoles.

Nous disposons de 5 commissions :

- Communication
- médicale
- sportive
- formation
- jeunes.

Nous employons une salariée titulaire d'un CQP et en formation DEJEPS mention tir à l'arc.

Points forts

- Implication du comité auprès des clubs et des licenciés.
- Forte volonté de développer des actions en faveur des clubs et des archers, en loisir ou en compétition, du haut niveau à l'extra fédéral.
- Application du plan Fédéral et régional.
- Partenariat institutionnel avec le CDOS, les services de l'état (DDCS), le Conseil départemental, la métropole Toulon Provence Méditerranée et les communes du département.
- Proposition d'organisation de stages de perfectionnement et de réglage de matériel.
- Partenariat avec des entreprises : Crédit Agricole, Domaine des Terres de Saint Hilaire à Ollières, Occitan Archerie 83.
- Animation d'un site internet et d'une page Facebook.
- Sur notre territoire on compte un pôle espoir à Boulouris dont la gestion est assurée par le comité Régional PACA.
- On dispose d'un bureau à la maison des sports, d'un centre d'entraînement pour la discipline TAE au vallon du soleil et d'un parcours permanent pour les disciplines de parcours à Ollières sur le Domaine des terres de Saint Hilaire.

Points faibles

- Manque de moyens financiers (peu de subvention) et humains (de moins en moins de bénévoles),
- Manque de partenariat financier et manque de représentation sur le nord du département,
- Difficultés pour structurer les clubs. Absence de projet pour certain club,
- Difficultés à trouver des lieux de pratiques pour le tir en salle,
- Difficultés pour les déplacements des compétiteurs,
- Offre de compétition sélective pas assez importante.

Objectifs fixés

- Favoriser la structuration des clubs en lien avec les actions fédérales et régionales,
- Développer la pratique sportive vers le haut niveau,
- Augmenter le nombre de licenciés avec un objectif de 1300 archers en 2024, tout en confortant le taux de pratiquantes féminines,
- Fidéliser les pratiquants en développant la pratique de loisir,
- Transmettre les valeurs du tir à l'arc,
- Rechercher de nouveaux partenaires,
- Pérenniser l'emploi de notre éducatrice sportive,
- Renforcer l'équipe dirigeante.

Détail des objectifs

Favoriser la structuration des clubs.

Inciter les clubs à obtenir les labels fédéraux.

Aider financièrement les clubs pour les formations non qualifiantes.

Mettre à disposition à tarif réduit notre DE.

Favoriser le bénévolat par la valorisation.

Développer la pratique sportive vers le haut niveau

Favoriser les échanges avec le pôle espoir de Boulouris.

Mettre en place des stages PPD (projet de la performance départemental) en concertation avec le CTR. Prévoir un stage tous les 15 jours, gratuit pour les jeunes archers varois.

Promouvoir les stages régionaux de découverte des disciplines de parcours.

Organiser des stages de réglage de matériel.

Aider aux déplacements des archers Varois sur les championnats de France de toutes les disciplines.

Récompenser financièrement les archers ayant réalisé un podium sur un championnat de France dans toutes les disciplines et catégories.

Aider financièrement les jeunes archers Varois qui intègrent un pôle.

Maintenir un calendrier des concours attractif où toutes les disciplines majeures sont représentées.

Organiser des concours là où l'offre départementale est faible.

Développer le Run Archery.

Augmenter le nombre de licenciés et conforter le taux des féminines.

Cela passe par l'intervention de notre DE dans les centres de loisirs et pour toutes les demandes d'interventions extra fédérale.

Le comité départemental s'engage également dans plusieurs actions de promotion de la discipline en participant à des journées organisées dans le département : Journée olympique, journée de découverte du tir à l'arc pour les filles, handi'cap valaire, journée sportive pour les écoles maternelle et primaire de Forcalqueiret, Salon du Sénior à Toulon.

La pratique du tir à l'arc sport santé est aussi un facteur qui va contribuer à augmenter le nombre de licenciés. Une convention est passée avec la maison sport santé du CDOS pour la pratique du sport santé et favoriser la promotion des clubs varois labellisés « sport sur ordonnance ».

Fidéliser les pratiquants en développant la pratique loisir

Proposer un calendrier pour les rencontres jeunes avec un rassemblement tous les mois, de novembre à juin.

Organiser des concours amicaux (big ten, trophée des mixtes, découverte des disciplines de parcours pour favoriser la pratique non compétitive).

Inciter les clubs à organiser ce type de concours : 3D amical, canoë-arc, tir du roy, concours interne au profit du téléthon.

Favoriser les jeux d'arcs.

Transmettre les valeurs du tir à l'arc

Cohésion sociale lien intergénérationnel éthique.

Maintien de la charte du Fair play

Renouveler la convention attitude sport avec le CDOS

Promouvoir la formation des jeunes arbitres et des assistants entraîneurs chez les jeunes.

Développer le sport santé au bénéfice de tous pour combattre la sédentarité et aider la guérison.

Lutte contre le dopage et les violences.

Valoriser le bénévolat.

Recherche de nouveaux partenaires

Formation des dirigeants pour la recherche de partenaires.

Réalisation d'un flyers de présentation du CD.

Pérenniser l'emploi de notre éducatrice sportive.

Favoriser l'adhésion des clubs pour faire appel aux services de notre DE en pratiquant un tarif attractif.

Rechercher d'intervention en extra fédéral pour financer le coût de cet emploi.

Renforcer l'équipe dirigeante

Envisager des cooptations et aussi l'implication d'archers bénévoles des clubs pour aider aux actions du département comme par exemple l'aide du club de la Valette pour la construction des supports de cible du Run archery et l'organisation de ce concours par le club de Sainte Maxime.

Envisager l'emploi d'un service civique pour développer des compétences particulières.

Action prioritaire

Action n°2

INTITULE	DATES	LIEUX	PUBLIC	DÉROULEMENT	ÉVALUATION
Aide aux formations fédérales non professionnalisantes	Tout au long de la saison sportive	Dans les clubs	Bénévoles licenciés qui intègrent une formation	Aide financière de 50% du coût de la formation	Nombre de bénévoles qui ont obtenu un diplôme fédéral augmentation des clubs labellisés
Stages sportifs PPD	Bimensuel de novembre à juin	Dans les clubs	Jeunes débutants motivés avec leurs entraîneurs de clubs	Mise à disposition de 2 brevets diplômés d'état financé par le C.D. Formation continue des entraîneurs	Nombre de jeunes en compétitions officielles nombre de clubs qui intègrent le PPR
Stages de réglage de matériel	2 fois dans la saison, durée une journée	Dans les clubs	Tous les archers	Mise à disposition de 2 diplômés d'état ou archers de haut niveau. Pris en charge par le CD	Augmentation des performances en compétition et augmentation des archers sélectionnés aux championnats de France
Augmenter le nombre de licenciés Favoriser les nouvelles pratiques Sport santé Run-Archery et fit'archery	De façon ponctuelle De façon ponctuelle	Sur les territoires du département Dans le département à proximité des clubs	Tous publics extra - fédéral Tous les archers	Participation à des séances d'initiations organisation des séances et des concours	Augmentation du nombre de licenciés. Augmentation du nombre de licenciés et de compétiteurs

INTITULE	DATES	LIEUX	PUBLIC	DÉROULEMENT	ÉVALUATION
Rencontres jeunes	Mensuelle de novembre à juin	Dans les clubs	Débutant première et deuxième années de benjamins à juniors	Initiation à la compétition, concours adaptés Le CD fournis les récompenses (coupes)	Augmentation du nombre de jeunes en compétition Taux de renouvellement des licences plus important
Aide aux compétiteurs	Championnats de France de mars à août suivant les disciplines	Selon le calendrier fédéral dans toute la France	Archers Varois ayant obtenu une sélection. Adultes et jeunes.	Aide forfaitaire de 80 € par archers et par qualification. Plus une récompense financière pour les podiums	Nombre de participants au championnat de France
Charte du Fair-play	Sur l'ensemble des concours organisés dans le département	Lieu des concours	Tous les archers compétiteurs jeunes et adultes	Remise d'un écusson en contrepartie d'acceptation et de la signature de la charte.	Nombre de signataires et respect des règles de la charte.
Santé	En permanence	Dans les clubs	L'ensemble des licenciés	Séances d'échauffements et d'étirements avant et après le tir Communication	Maintien en bonne santé éviter les blessures Suivi des A.U.T.
Lutte contre le dopage	En permanence	Site internet	Tous les licenciés	d'infos fédérales et ministérielles	éradiquer le dopage.

